

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2008

MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Ve RÉPUBLIQUE (Deuxième lecture) - (n° 993)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 33

présenté par
M. Warsmann, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 30 QUATER

Dans l'alinéa 3 de cet article, supprimer les mots :

« l'île de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.